



## LIGUE DE NORMANDIE DE VOLLEY-BALL



### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES ARBITRES EN VISIO-CONFERENCE

Membres de la CRA présents : Karine EVAÏN, Pierrick LEBALC'H, Alain CORNICARD,

Excusé : Philippe DAUCHEL

Clubs présents : AG Caennaise, Agglo Sud VB 76, Alençon Volley, Arche VB, AS Hainneville, ASPTT de Caen, ASPTT Rouen MSA, Balez O Volley, Caen VB, COR Elbeuvienne, CS Ferté Macé, Dieppe UC, ES Carpiquet, Évreux VB, Le Havre EVB, Louviers VB, Maromme CV 76, Saint Lô Volley, SC Bernay, SC Coutançais, VBCA Lisieux, VC Hérouville, Volley Isneauville BG,

34 personnes présentes.

Début : 10h15

#### COMPOSITION CRA

Jusqu'au 21 novembre 2020 (AG Élective)

Président : Pierrick LEBALC'H

Vérification/Correction des feuilles de match (papier et électronique) : Karine EVAÏN

Désignations en nationale : Alain CORNICARD

Désignations en régionale : Pierrick LEBALC'H

Membre : Philippe DAUCHEL

Deux comités ont un président de CDA (Comité Départemental d'Arbitrage)

CD27 : Jean Paul DUBIER

CD50 : Marc LE MARCHANT DE TRIGON

Il faudrait que les CD14, 61 et 76 puissent aussi avoir leur président de CDA.

#### CONSIGNES D'ARBITRAGE

Il faudra se conformer au protocole sanitaire envoyé par la fédération le 10 septembre :

##### Arbitres

- Les arbitres doivent porter un masque lorsqu'ils se déplacent, en particulier de l'entrée dans l'enceinte au vestiaire, du vestiaire à l'aire de jeu. Les fréquents rapports avec les autres intervenants imposent la protection dans l'aire de jeu. Retrait du masque en situation d'arbitrage.

- Dès lors qu'ils sont amenés à se déplacer de nouveau, en particulier pour échanger avec un entraîneur ou la table de marque, ou vérifier un challenge vidéo, les arbitres devront remettre leur masque.
- Les marqueurs, pupitreurs ainsi que l'opérateur du challenge vidéo doivent conserver le masque durant toute la rencontre et rester à distance d'au moins un mètre les uns des autres.
- La règle de 3 personnes maximum à la table de marque (marqueur, pupitreur, et, s'il y a lieu le délégué officiel/superviseur) doit être impérativement respectée.
- Le responsable de salle se tiendra à proximité de la table de marque
- Les juges de lignes doivent porter le masque pendant la rencontre.
- A la table de marque, du gel hydroalcoolique sera à disposition des participants à la rencontre
- Local réservé, désinfection de la chaise et du matériel
- Les juges, arbitres et officiels doivent se munir de leur sifflet et matériel personnel
- L'ensemble du matériel utilisé (ordinateur, etc..) est désinfecté avant et après la rencontre
- Dans les vestiaires, la distanciation physique d'au moins 1 mètre entre les personnes et le port du masque y sont systématiquement respectés.

Les remplaçants statiques / immobiles doivent porter un masque ainsi que les membres du staff de l'équipe autre que le coach.

## **DÉSIGNATIONS NATIONALE ET RÉGIONALE**

Les désignations PN et NAT ont été faites jusqu'aux vacances de Noël et présentées aux arbitres pour d'éventuelles modifications. Il est rappelé que les arbitres doivent mettre à jour leurs indisponibilités régulièrement afin d'éviter un nombre important de rectificatifs.

En régionale :

PN : le 1er arbitre est désigné par la CRA et le 2nd arbitre par le club recevant. L'arbitre fourni par le club doit être diplômé "Ligue" ou en cours de formation "Ligue".

R1 : le 1er arbitre est désigné par le club recevant. L'arbitre doit être diplômé ("Ligue" recommandé) ou en cours de formation. En cas de présentation d'un second arbitre, celui-ci doit être diplômé (minimum "départemental") ou en cours de formation.

Si un club ne peut pas fournir d'arbitre, il peut faire une demande à la CRA. La demande devra être faite au minimum 15 jours avant la rencontre.

Dans le cadre des suivis des arbitres, la CRA pourra désigner deux arbitres sur une même rencontre. Elle avertira le club recevant dans les meilleurs délais. Dans ce cas, la désignation prévue pour le club recevant restera attribuée au club recevant.

## **FEUILLE DE MATCH ÉLECTRONIQUE (FDME)**

Présentation de la FDME et de son utilisation lors d'une rencontre. (à regarder en plus : [site de la FFVolley](#))

La CRA fait quelques recommandations :

- télécharger le/es match(s) quelques jours avant pour éviter des problèmes sur le n° de rencontre, un mauvais intitulé etc... qui peuvent provoquer la non-envoi de la FDME.
- prévoir une FDM papier dans le cas où un bug survienne sur la FDME
- les clubs peuvent créer leur collectif sur leur espace licences.
- le marqueur doit avoir une licence encadrement ou dirigeante

## QUESTIONS/RÉPONSES

En régional le 2nd est obligatoire ?

Non pas d'obligation d'avoir un 2nd arbitre en Régionale, mais s'il y en a un 2nd arbitre, il doit être diplômé ou en formation

Y a t il des dates de formations d'arbitres prévues ?

Les GSA doivent demander à leur Comité Départemental pour les formations "d'Arbitre Départemental" (les Comités peuvent demander l'aide de la CRA si besoin - un minimum de 6 candidats sera demandé pour que la CRA vienne sur une formation départementale) et oui, une formation d'Arbitre Ligue est prévue, mais nous n'avons pas encore déterminé la date.

il y a t il des formation d'arbitre départemental pour devenir arbitre ligue de prévue? pour qu'il puisse arbitrer en PN

C.f. réponse ci-dessus

Si le 2nd en prenat ne peut pas être fourni par le club, comment ça se passe ?

Le GSA doit en faire la demande au minimum 15 jours avant la rencontre et ce sera la CRA qui fera tout son possible pour trouver un arbitre. Cela impliquera que le GSA demandeur aura cet arbitrage en plus à faire à l'extérieur pour atteindre son quota

Le paiement des arbitres en régional et PN ? Comment cela se passe quand désigné par la ligue et désigné par le club ?

Les arbitres désignés par la Ligue (1er arbitre en Pré-Nationale) sont indemnisés par la Ligue (déplacement et indemnité d'arbitrage) tous les mois. Les 2nd arbitres en Pré-Nationale et 1er arbitre en Régional sont indemnisés en intégralité par le GSA recevant (indemnité et frais de déplacement)

Questions posées à la FF Volley sur la feuille de Match Électronique (pour lesquelles nous avons déjà eu des réponses, en rouge ci-dessous) :

- Concernant les changements de catégories FFVolley, il serait intéressant de prévoir une mise à jour de l'application afin que les catégories soient changées (M18 et M21)  
**Ce sera fait**
- Toujours sur la feuille de match électronique, la saison dernière, sur la 1ère journée, apparemment, les collectifs des adversaires n'étaient pas accessibles, il fallait attendre la 2e journée pour que ce soit le cas... Est-ce que ce sera toujours le cas cette saison ?

**Tout dépendra du fait que les clubs auront correctement remplis leurs collectifs**

- Le mot de passe arbitre de la FdME restera-t-il unique pour tout le monde en France ou est-il prévu que chacun ait le sien à un moment ? Car du coup, dans les faits, tout le monde le connaît et donc ce n'est plus un vrai mot de passe...  
**Ce mot de passe a été une exigence de Apple pour la version IOS de l'application. Nous l'avons mis en place aussi pour Android car, conséquence "perverse" nous nous sommes rendu compte qu'il permettait de ralentir le processus de modification et donc que ce soit une vraie volonté du corps arbitral de procéder à une modification ou d'écrire une remarque. Cela dit toute action via le mot de passe fait l'objet d'une signalisation dans le déroulé de la rencontre.**

Les autres questions qui ont été posées à la FFVolley qui n'ont pas encore de réponses de la FFVolley :

Protocole sanitaire CoVid :

- Les protocoles sont locaux car chaque commune peut avoir le sien, du coup, qui fait respecter les règles sanitaires si le responsable CoVid ne les connaît ou s'il n'y a pas de responsable CoVid dans le gymnase ?
- Pour les ballons :
  - Peut-on / doit-on utiliser plusieurs ballons de match sur les rencontres de N3/N2 ? Sous entendu que se passe-t-il si le ballon va dans les tribunes et donc qu'il est touché par une ou plusieurs personnes du public ?
  - En LNV / Elite, divisions dans lesquelles on joue avec 3 ballons, ne serait-il pas judicieux de passer avec un système à 5 ballons comme en international ? Ce qui donnerait 4 ballons hors jeu (un dans chaque coin) + 1 en jeu et quand un ballon va dans le public, un ramasseur de balle serait chargé d'aller le chercher, le donner à une personne qui le nettoierait et le remettrait dans le circuit ?
- Le responsable CoVid peut-il être le responsable de salle ? (officiellement le responsable de salle ne peut pas faire autre chose, mais... si on commence à demander trop de monde dans les salles, ça va devenir compliqué pour pas mal de clubs...)
- Doit-on noter le responsable CoVid sur la feuille de match ?

Enfin, y aura-t-il des consignes CCA qui seront envoyées avant le début des championnats ?

fin : 12h30

Pierrick LEBALC'H  
Président CRA

Ligue de Normandie de Volley-Ball  
Maison des Associations – 1018, Quartier du Grand Parc – 14200 Hérouville Saint Clair – Tél: 02.50.01.95.18  
Antenne: 1 rue Masson – 76350 Oissel – Tél: 07.68.87.91.02  
Email: volleyballnormand@gmail.com Site: <https://www.volleyballnormand.fr/>